

## GRANDS MAGASINS MORIN FRÈRES, Hué, Tourane, Quinhon

Laurent-Pierre-*Louis* FAJOLLE,  
directeur

Né à Alaigne (Aude), le 1<sup>er</sup> août 1891.  
Fils de J.-B. Fajolle et de Marie Izard.  
Frère cadet d'Aristide Fajolle, ancien directeur de l'usine  
d'albumine Dérobert et Fiard de Quinhon,  
et d'Adrien Fajolle, commerçant et hôtelier à Hué, Dong-Hoi et  
Cua-Tung :  
Marié en 1927 à Montréal-de-l'Aude avec Marie Louise Valette.  
Dont une fille.

Employé de commerce chez Escande à Tourane.  
Volontaire pour le front en 1915.  
Associé de son frère [Adrien](#) (1921-1928) :

Décédé à Quinhon, le 17 mai 1939.

HUÉ  
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 octobre 1928)

M. Louis Fajolle quitte Hué pour s'installer à Quinhon. — Après dix-neuf ans de séjour à Hué, interrompu par un seul voyage en France l'année dernière, M. Louis Fajolle nous quitta jeudi soir avec sa jeune femme allant à Quinhon prendre la direction du nouvel établissement y fondé par messieurs Morin frères.

.....  
\_\_\_\_\_

ANNAM  
\_\_\_\_\_  
QUI-NHON  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 novembre 1929)

Inauguration des Grands Magasins Morin Frères. — Un proverbe latin dit : Jamais deux sans trois. C'est sans doute la raison qui a poussé la maison Morin Frères, après l'organisation de leurs luxueux et spacieux établissements qu'ils ont organisé à Hué et à Tourane, à monter un troisième établissement similaire dans notre bonne ville de Quinhon. Ce dont nous leur sommes reconnaissants.

Tous ceux qui font le trajet entre les deux grandes capitales indochinoises ont pu constater l'extension très rapide que chaque jour prend le centre coquet de Quinhon. Mais, comme dans tout centre urbain qui se respecte, il y manquait un vaste magasin d'alimentation bien fourni où la population, tant européenne qu'asiatique, puisse facilement se ravitailler, sans avoir à compter sur des envois du dehors qui n'arrivent jamais au moment où on en a besoin.

À vrai dire, il y a déjà plusieurs mois que la maison Morin Frères avait envoyé à Quinhon un de leurs plus actifs et sympathiques agents en la personne de M. Louis Pajolle, aidé de sa jeune femme, et qui, sans perdre de temps, s'installèrent dans un ancien magasin chinois de fortune. C'était bien, mais la maison Morin se devait de faire mieux encore, noblesse oblige.

Elle devait acquérir des anciens établissements Anziani et se mit à construire un superbe et moderne magasin, vaste et bien achalandé.

L'inauguration de ce nouvel établissement a eu lieu le 31 octobre à 18 heures et madame et monsieur Émile Morin tinrent à honneur de venir faire eux-mêmes cette inauguration. Le dernier-né a toujours, n'est-ce pas, un peu les préférences des parents. Ils invitèrent toute la population européenne à venir partager leur joie et on peut dire sans exagération que le tout-Quinhon répondit à cette invitation. Réunion tout à la fois intime et charmante.

On commença par déguster de délicieux sandwiches savamment préparés accompagnés de petits fours et de gâteaux de choix. Le tout arrosé de champagne des meilleures marques : Clicquot, Mumm et Pommery.

Pour répondre au bruit discret des bouchons qui sautaient au plafond, éclatait au dehors le bruit assourdissant d'une pétarade bien nourrie.

Les chefs de congrégations chinoises qui avaient, en bons confrères, répondu eux aussi à l'invitation, y allèrent de leurs gros pétards bien connus qui font la joie des uns et ennuyent tant les autres en mettant leurs nerfs à trop dure épreuve.

Le bruit des pétards venait à peine de s'éteindre que des groupes gracieux de danseurs se formèrent au son d'un gramophone en l'absence d'un véritable orchestre qui, espérons-le, ne tardera pas bien longtemps à faire son apparition, grâce à la générosité de monsieur Émile Marin. Ceux à qui leur âge ou leurs goûts ne permettaient pas de goûter les joies des danses ultra modernes, s'attardaient au buffet si bien garni où les enfants surtout furent particulièrement choyés.

On se sépara assez tard et on dit même que quelques messieurs faillirent rater leur bridge traditionnel au Cercle de la Plage : mais pour une fois, on fit ce léger sacrifice, content d'avoir passé quelques heures dans la plus franche et cordiale intimité.

Merci à madame et à monsieur E. Morin et à leurs bons collaborateurs, M<sup>me</sup> et M. Louis Fajolle, qui s'étaient tant dépensés pour l'aménagement et du magasin et de l'organisation du buffet où rien ne faisait défaut.

On nous dit que les fêtes de Noël et du jour de l'an nous réservent encore des surprises, car on pourra venir admirer dans ces nouveaux magasins toutes sortes d'objets d'étréne, de jouets, gâteries et des « gourmandises » de toute première qualité. Hanoï et Saïgon vont en devenir jaloux.

PAM.

---

TOURANE  
Au tribunal  
(*L'Avenir du Tonkin*, 23 mai 1932)

Ce matin, audience correctionnelle, civile et commerciale, sous la présidence de M. Ellie. Greffier : M. Jousique.

.....  
Dans l'affaire de vol au préjudice des Établissements Morin à Hué, Tran Lô, le vieux  
ci, Vu van Hiên, le planton de la Direction de l'Enseignement, et Ngo Châu, le vendeur,  
sont condamnés chacun à trois mois de prison.

---